



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 8 février 2022

**81 millions d'euros d'aides engagées
par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine en 2021**

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, a présidé ce mardi 8 février le comité régional d'orientation de l'agence de la transition écologique (ADEME) pour la Nouvelle-Aquitaine aux côtés de Lionel POITEVIN, directeur régional de l'ADEME.

Cette instance, qui rassemble des représentants des services de l'État, du conseil régional, des conseils départementaux ainsi que des personnalités qualifiées, dresse un bilan des actions de l'ADEME sur l'année écoulée et échange sur les perspectives de travail pour l'année à venir.

La réunion a ainsi été l'occasion de constater le niveau exceptionnel des aides engagées par la direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME, qui s'élèvent à près de **81 millions d'euros en 2021** et ce malgré le contexte sanitaire. Ces subventions ont permis d'appuyer **930 projets concrets** portant sur :

- la prévention des déchets et l'économie circulaire ;
- la chaleur renouvelable - méthanisation, bois énergie, géothermie ;
- la décarbonation de l'industrie ;
- les nouvelles mobilités ;
- les démarches territoriales de transition écologique;
- la gestion des sites pollués et la réhabilitation des friches ;
- l'accompagnement des entreprises dans la transition écologique.

L'ADEME a été pleinement mobilisée dans le cadre du plan France Relance et des soutiens ont pu être réalisés aux TPE et PME engagées pour la transition écologique (463 structures), en particulier dans le secteur du tourisme durable.

Le comité régional d'orientation s'est félicité de cette dynamique et de sa poursuite en 2022, confortant le rôle majeur de l'ADEME, en tant qu'opérateur de l'État, pour accompagner la transition écologique des territoires et la décarbonation des activités économiques. Les objectifs prioritaires de l'Agence en 2022 porteront aussi sur la prospective, l'adaptation au changement climatique, l'économie bleue et le déploiement du volet transition écologique du plan France 2030. L'ADEME apportera ainsi son soutien aux acteurs néo-aquitains au travers des nouveaux dispositifs d'aide et grâce à un budget incitatif conforté.